



Haute école pédagogique du Valais  
Pädagogische Hochschule Wallis



# *DidRo*

## **Didactique du droit A (MSDRO 31, automne 2023)**

Quel droit enseigner ?

La définition du droit et les écoles  
juridiques

**Les  
domaines  
du droit  
pertinents  
pour  
aborder les  
enjeux  
sociaux  
actuels**

Le droit commercial, mais surtout :

- Le droit constitutionnel et les droits fondamentaux  
(le fonctionnement d'un Etat de droit et de la démocratie ; le respect des libertés idéales et des droits de l'homme)
- La protection de la personnalité  
(les protections du droit public et du droit privé ; la protection des données)
- Le droit de l'environnement  
(les principes et les fondements, l'énergie)
- Le droit de la consommation  
(la protection du consommateur)
- Le droit du travail  
(le système et la protection des travailleurs)
- Le droit international  
(l'interdépendance entre Etats et la résolution de conflits internationaux)

# Les raisonnements juridiques pour initier les élèves à la résolution de conflits

Dans un Etat de droit, un ordre juridique est institué en vue de prévenir et résoudre les conflits grâce à l'élaboration et à l'application de règles !

L'apport de l'enseignement du droit pour la compréhension des enjeux sociaux actuels consiste ainsi à

- créer des **liens entre les problèmes sociaux et les institutions juridiques**,
- analyser ces institutions juridiques pour **comprendre la pesée des intérêts** qui a été faite,
- appliquer une règle, selon une méthode propre au juriste, afin de résoudre une situation de la vie quotidienne (**la résolution de cas**).

# Mais aussi d'autres compétences juridiques pour traiter des enjeux sociaux actuels

- Identifier les différents usages du droit dans les médias
- Déterminer les questions juridiques et les domaines du droit touchés par une question socialement vive
- Porter un regard critique et argumenté sur une décision juridique, puis débattre à la lumière d'enjeux actuels
- Analyser le processus législatif, la jurisprudence ou les débats en doctrine pour déterminer les enjeux d'une notion juridique
- Utiliser des institutions juridiques pour proposer des réponses à des questions sociales (créer une association caritative ou une association de protection de l'environnement)
- Simuler un classe le déroulement d'un procès (rejouer un procès des activistes du climat)
- ...

# Quelques rappels sur les écoles juridiques les plus importantes

# De quel droit parle-t-on ?

- **Le positivisme juridique**  
Le droit = l'ensemble des règles juridiques en vigueur dans une collectivité (le droit positif)
- **La doctrine du droit naturel**  
Le droit = un idéal supérieur, une finalité de l'agir humain, un ensemble de valeurs et de principes non écrits qui s'imposent à toute autorité et dont découlent le droit positif
- **Le courant sociologique du droit**  
Le droit = ce qui est reconnu comme tel par les membres du corps social
- **Le réalisme américain**  
Le droit = ce que décident les tribunaux
- **La théorie du droit de Dworkin**  
Le droit = « une affaire de principes », soit une recherche perpétuelle des principes qui justifient les décisions des juges

# La théorie positiviste du droit

Le droit = l'ensemble des règles générales et abstraites en vigueur dans une collectivité, édictées par un organe légitime de l'Etat, et susceptibles d'être appuyées par la contrainte

- des règles formant un système de normes hiérarchisées (distinction entre droit public et droit privé, et entre droit objectif et droits subjectifs)
- une sorte de fétichisme des normes

Connaître le droit = connaître les règles édictées, leur hiérarchie et leur application

# La théorie du droit naturel

Le droit = un ensemble de valeurs et de principes non écrits dont découlent le droit positif

- des règles universelles à déterminer selon l'interprétation de la volonté divine, en observant les lois de la nature ou en faisant confiance en la raison humaine
- des règles définies par leur finalité (et non par leur procédure d'élaboration)

Connaître le droit = connaître les valeurs et les principes au service de l'idéal choisi (le bien, la justice, ...)

# La théorie sociologique du droit

Le droit = ensemble des règles  
reconnues comme juridiques  
par les membres du corps  
social

- des règles générales et abstraites, susceptibles d'être appuyées par la contrainte
- des règles dont la violation exige une sanction selon la volonté des individus composant la société en question
- une analyse sociologique d'un droit *flexible*

Connaître le droit = découvrir les règles  
juridiques en  
analysant la réalité  
sociale de la vie  
quotidienne

# La théorie du réalisme américain

Le droit = ensemble des règles  
reconnues comme juridiques  
par les décisions des tribunaux

- le travail du juge va bien au-delà de l'application de la loi et repose sur une analyse large de la situation particulière
- les juges créent les règles de droit qui s'appliquent concrètement aux cas particuliers

Connaître le droit = analyser la pratique  
des tribunaux et  
découvrir les règles en  
anticipant les  
décisions de justice

# La théorie du droit de Dworkin

- Dworkin refuse le pouvoir discrétionnaire des juges; ces derniers doivent toujours appliquer le droit préexistant (≠ réalisme américain).
- Le droit est composé, outre des règles légales, de principes et de droits naturels (≠ positivisme).
- Ces principes et ces droits naturels sont à rechercher à l'intérieur même du système juridique en question (≠ jusnaturalisme).
- Chaque règle doit pouvoir être justifiée par un principe supérieur et chaque système juridique forme un tout cohérent .

# Quelques visions du droit



**Quelle conception du droit choisir  
pour une matrice disciplinaire  
pertinente ?**

## Deux dérives majeures dans l'enseignement du droit

- **La technicité du droit**
  - Il n'y a pas de réponse simple en droit (cf. le « ça dépend ! » des juristes !).
  - Evitons le piège de l'anecdotique !
  - L'enseignant n'est pas un conseiller juridique !
- **La réification du droit**
  - Le droit risque d'être perçu comme un ensemble froid de normes figées.
  - La transposition didactique devient impossible.
  - Il existerait des lois injustes !

# La théorie du droit de Dworkin comme cadre de référence pour l'enseignement du droit ?

- L'effet réificateur est le moins sensible et le danger de la dérive techniciste peut être évité.
- Les droits de l'Homme sont au centre des préoccupations de la discipline.
- L'implication de l'apprenant dans la construction du droit est nécessaire.
- Le pluralisme juridique peut être sauvegardé.
- L'approche interdisciplinaire est favorisée.

**Définir le droit avec les élèves  
en partant de leurs propres  
définitions du droit  
et en évoquant plusieurs  
conceptions du droit**

# Vos définitions du droit

P

ensemble de règles  
régissant les rapports  
entre les gens

P

Le droit est l'ensemble de règles  
qui établies dans la société qui  
posent le cadre dans lequel exercer  
sa liberté.

P

Ensemble des règles qui  
régissent les rapports sociaux  
dans une société donnée.

P

l'ensemble des  
règles selon  
laquelle vit notre  
société

P

Ensemble de règles qui permettent à une  
société de vivre ensemble, ou

P

Le droit, ce sont les règles  
qui permettent aux individus  
de vivre en harmonie.

P

Ensemble des règles  
applicables dans une société  
donnée, selon l'éthique  
dominante et permettant de  
réglementer les rapports  
sociaux

P

Le droit permet de  
maintenir l'ordre dans la  
société.

# Vos définitions du droit

P

Ensemble de règles et de normes admises dans une société et généralement écrites et codifiées.

P

C'est l'ensemble des lois qui régissent une société organisée

P

Un ensemble de normes, contraignantes, imposées à la société, dont le but peut notamment être d'éviter l'arbitraire, la vengeance...

P

Ensemble de lois qui régissent une société

P

de droit est l'ensemble des Normes juridiques qui sont appliquées en Suisse

P

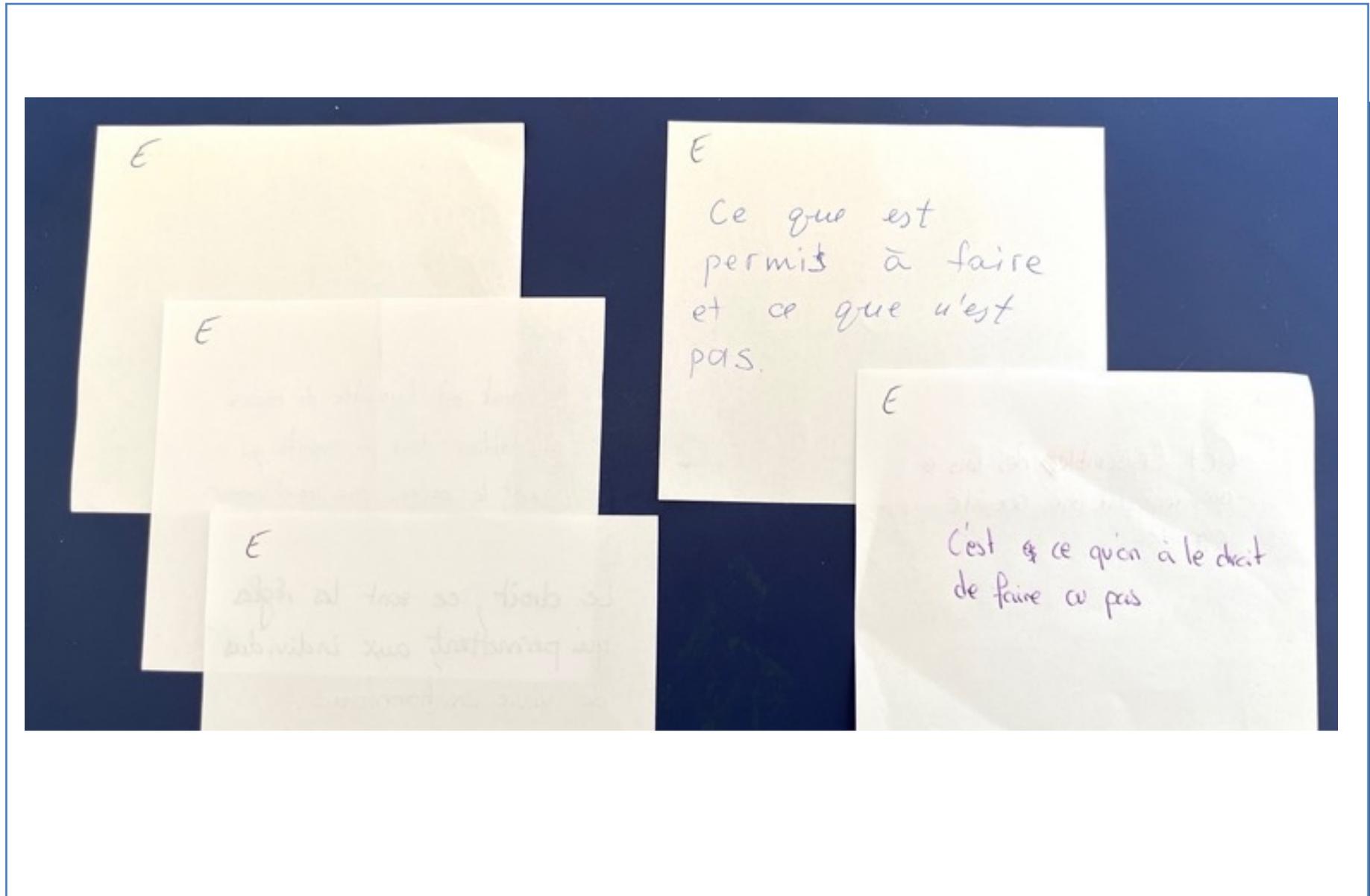
Ensemble de lois qui régissent la société

P

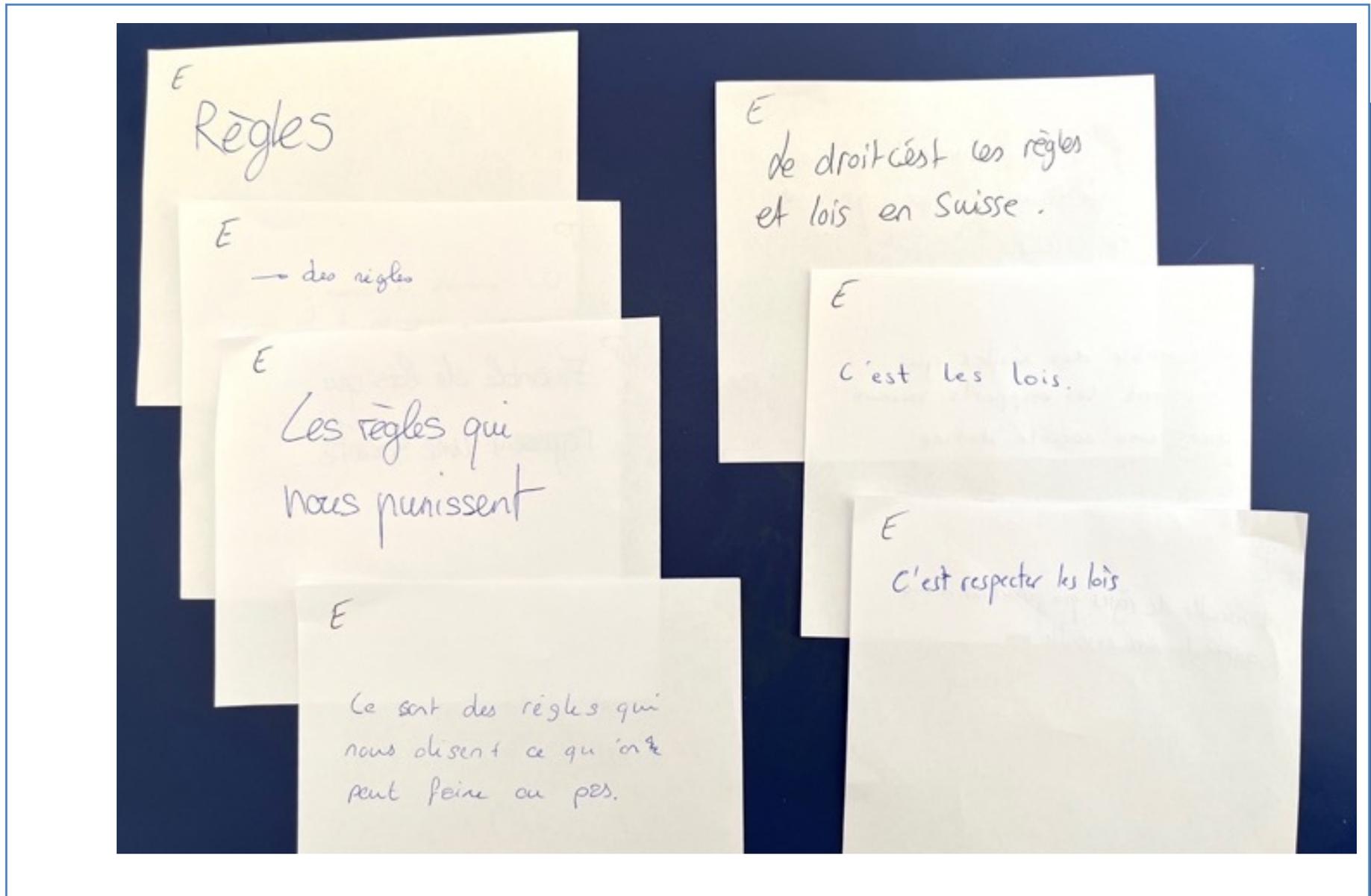
J. Carbonier de tête et un peu par provocation à la discussion :

"Le droit a comme caractéristique exclusive de justifier la violence extrême."

# Les définitions du droit des élèves selon vous



# Les définitions du droit des élèves selon vous



# Les définitions du droit des élèves selon vous

E

Desau  
Le droit c'est les avocats  
et les tribunaux.

E

~~Justice~~ Justice

E

Ce qui permet d'éviter  
l'anarchie

# Consigne de l'activité

Voici des définitions du droit données par des élèves de l'ECG de Fribourg. Individuellement, prenez connaissance de ces définitions. Puis, en 5 groupes,

1. faites des liens entre les théories du droit et les définitions du droit faites par les élèves : vous indiquez, sur les feuilles remises, de quelles conceptions du droit pourraient relever ces définitions;
2. imaginez une manière d'exploiter ces définitions lors d'une séquence d'enseignement évoquant plusieurs conceptions du droit : vous décrivez brièvement, sur la feuille remise, les étapes de votre scénario pédagogique.

Le droit = c'est ce que l'on doit ou l'on ne doit pas faire, ce que l'on peut ou ce que l'on ne peut pas.

Le droit, c'est une "règle" qui nous autorise ou pas à faire quelque chose.

Droit = le droit englobe toutes les règles qui déterminent si une personne peut ou doit effectuer une action.

Le droit : C'est quelque chose que l'on peut faire et c'est la même chose pour tous le monde.

délimite ce qui  
Le droit, c'est ce qui nous est permis de faire dans le pays dans lequel on vit ou d'obtenir

Droit : Ensemble de règles constituant au bon fonctionnement de notre société.

Droit = c'est les règles qu'on doit respecter.  
Mais qu'on peut aussi faire respecter.

Le droit c'est un ensemble de règles et de devoir que l'on doit adopter dans une société afin d'y vivre en harmonie.

Pour moi le droit est la liste des choses que nous pouvons faire selon la loi.

le droit : le droit c'est l'ensemble des lois qui nous informent si quelque chose est légal ou non.

Le droit c'est l'ensemble des lois qui disent ce qu'on peut ou on ne peut pas faire.

Le droit c'est les "règles du jeu" d'une société afin que celle-ci puisse fonctionner. Cela implique la mise en place de lois, sanctions et d'un organe de contrôle.

Droit = c'est ce qu'on ~~peut~~ peut faire et se qu'on ne peut pas faire.  
le droit regroupe toutes les lois

Le droit ce sont toutes les lois imposées par la société.

Cela nous permet d'avoir une société organisée et structurée, grâce à ses règles instaurées.

Le droit c'est toutes les règles que la population habitant en Suisse a le droit de faire ou non.  
Ce sont des lois établit par la confédération et toutes les années elles sont voté et des nouvelles lois sont mis au monde

Le droit = c'est l'ensemble des règles qui sont mises en place par l'état, pour que tout dans la société ~~soit~~ fonctionne sans de valitité

Le droit c'est établir des règles dans le but de protéger les personnes

le droit : c'est un amas de règles permettant de juger et de maintenir l'ordre et la paix dans le pays

de droit : Ensemble de règles mise par l'état pour chaque société à fin de trouver un juste milieu (paix).

Le droit c'est un ensemble de lois que les hommes ont établi afin d'assurer une cohésion dans la communauté.

le droit c'est qui garantit à tout être <sup>humain</sup> sa liberté, qui garantit une bonne entente <sup>de</sup> dans un pays, qui permet aux hommes ~~de~~ d'être égaux, permettent aux gens de s'exprimer librement tout en protégeant l'intégrité de certaines communautés

Le droit c'est quoi?

c'est l'ensemble des règles imposées qui sont nécessaires à maintenir un équilibre et une égalité dans la société. Elles permettent de maintenir un certain contrôle entre nous.

<sup>imposé/écrit</sup>  
Le droit est l'ensemble des règles et des devoirs que chaque personne a afin de garantir protection et épanouissement.

**ensemble de règles juridiques permettant à une communauté de vivre équitablement. (égalité).**

Le droit est tout ce qui est juste qu'on ait.

Par exemple : dormir, manger, s'instruire,...

Le droit c'est la liberté ~~et~~ raisonnable, ce sont des règles à respecter.

Droit: l'application de la justice par les règles, sanctions et lois

Le droit: chaque personne a la possibilité d'être jugée, punie et d'avoir des libertés.

Le droit c'est qu'il est juste, l'action la plus juste qui devrait être suivie par tout le monde.

C'est tout ce qui concerne les droits et les règles de l'homme. Ce que l'homme peut faire ou non. Ça concerne aussi toutes les sanctions de l'homme s'il fraude.

Le droit c'est ce qu'on a le droit de faire, qui est légal. Le droit est défini par des lois. Les droits respectent les droits de l'homme.

- Le droit c'est le respect de l'être humain, prend en considération ses besoins fondamentaux ~~et~~ (le toit, la nourriture, accès à la connaissance) ~~à venir~~

Le droit c'est aussi le droit.

Le droit, c'est un ensemble de règles qui définissent nos droits et nos devoirs.

Le droit c'est l'ensemble des actes que l'on peut librement effectuer, sans contraintes.

Droit = le droit c'est un pouvoir attribué à chaque être humain

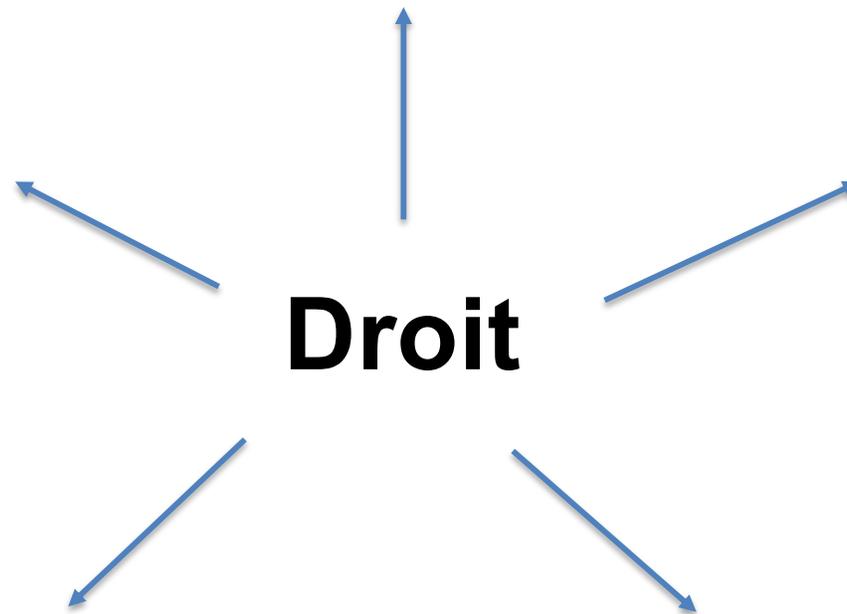
Le droit pour moi c'est l'ensemble de droits) ce que l'on peut faire ; les (devoirs) ce que l'on doit faire

le droit = ce sont les droits d'une personne jugée, les droits que l'on peut faire dans la vie de tous les jours (certains sont obligatoires).

**le droit: c'est ce que chaque personne vivante peut exiger de la société. On a des devoirs mais chaque personne a des droits.**

le droit = le droit c'est les libertés qu'une personne peut avoir dans sa vie, au niveau politique, social et économique. Une personne a des droits. Le droit de s'exprimer, de voter.

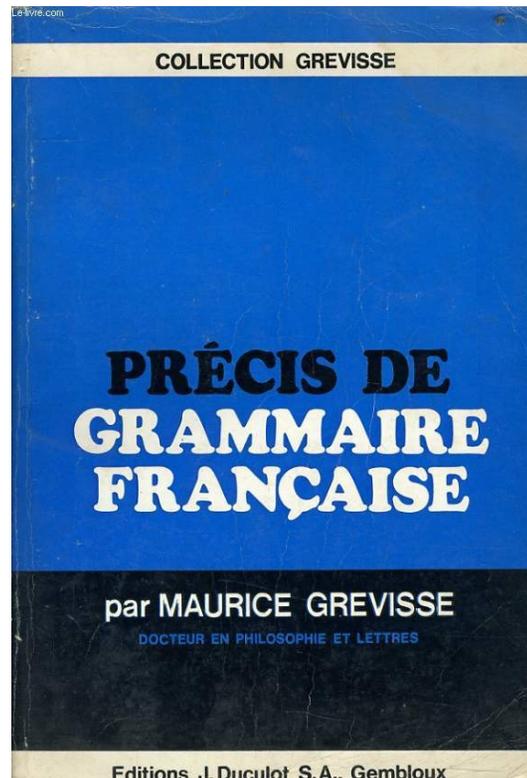
# Définir la notion de droit



# RÈGLES DE LA MAISON

3 AVERTISSEMENTS POUR LA MÊME RÈGLE : - 1 JETON

- JE PARLE POLIMENT 
  - JE PARLE CALMEMENT 
  - J'ATTENDS MON TOUR AVANT DE PARLER 
  - JE FAIS ATTENTION À MES JOUETS ET AUX OBJETS DE LA MAISON 
  - JE VAIS DANS LE JARDIN AVEC DES CHAUSSURES 
  - LES CAÏLOUX RESTENT PAR TERRE 
- RETRAIT DE JETON IMMÉDIAT
- JE LAISSE LES ANIMAUX TRANQUILLES 
  - JE SUIS GENTIL AVEC MA SŒUR 





IFAB®  
THE INTERNATIONAL FOOTBALL ASSOCIATION BOARD  
FIFA



Lois  
du Jeu  
**23/24**



Téléchargez  
l'application  
des Lois du Jeu

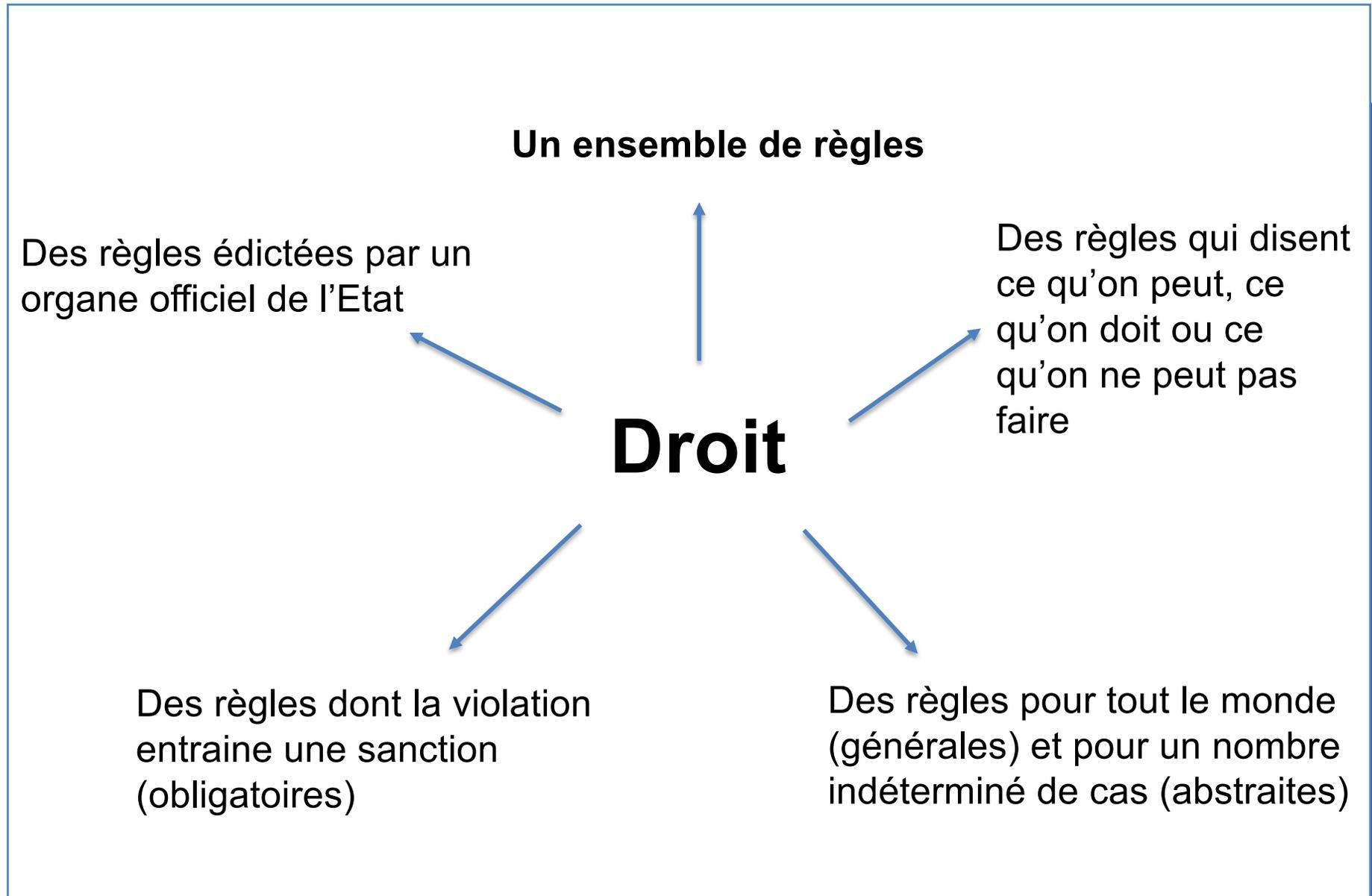
IFAB®  
THE INTERNATIONAL FOOTBALL ASSOCIATION BOARD  
FIFA

### LES TABLES DE LA LOI

Sur le mont Sinaï, Dieu donna à Moïse les 10 commandements. Ceux-ci ont été gravés dans la pierre par le propre doigt de Dieu.



# Définir la notion de droit



## Code d'Hammourabi

Roi de Babylone de 1792 à 1750 av. J.-C., **Hammourabi** a voulu faire prévaloir la justice et a créé un code dont les articles régissaient le commerce, la famille, la propriété, l'esclavage, les prix et salaires, les bénéfices. Ce "code", publié après la quarantième année du règne d'Hammourabi, est un corpus de sentences dans lesquelles le roi proclame les règles renouvelées de la tradition sumérienne qui s'appliqueront à la société babylonienne.

Ce code est bâti selon le principe de la loi du Talion dont on connaît la fortune au travers de l'adage : *œil pour œil, dent pour dent*.

Voici un exemple d'une de ces sentences :

*"Si un maçon a construit une maison et a si mal travaillé que la maison s'écroule et cause la mort de son propriétaire, que le maçon soit mis à mort. Si cela cause la mort du fils du propriétaire de la maison, qu'on tue le fils du maçon"*

## **Les lois de Nuremberg**

**Gesetz zum Schutze des deutschen Blutes und der deutschen Ehre, vom 15. September 1935**

### **Loi «pour la protection du sang et de l'honneur allemands»**

Certain que la pureté du sang allemand est la condition nécessaire pour assurer la vie du peuple allemand et animé par la volonté inflexible d'assurer l'avenir de la nation allemande, le Reichstag a décidé unanimement la loi promulguée ici :

1. Les mariages entre Juifs et citoyens allemands ou de sang voisin sont interdits. Les mariages consentis malgré cette interdiction n'ont pas de valeur, même s'ils ont été conclus à l'étranger pour ne pas tomber sous le coup de la présente loi.
2. Les relations extra-conjugales entre Juifs et citoyens allemands ou de sang voisin sont interdites. (...)

## Le droit naturel

**Le droit naturel** est constitué de l'ensemble des règles déduites de la nature même de l'homme, soit du fait qu'il est un être humain, indépendamment de sa position sociale, de son ethnie ou de sa nationalité.

Idéalisme

Des règles soumises à une finalité (ordre divin, amour du prochain, idéal de justice, égalité des Hommes)

## Le droit positif

**Le droit positif** est constitué de l'ensemble des règles juridiques en vigueur dans un État, à un moment donné, quelles que soient leurs sources ou quels que soient leurs contenus.

Réalisme

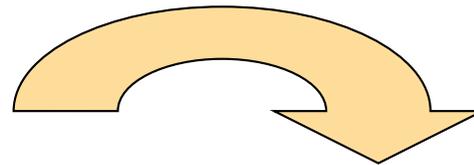
Des règles imposées et sanctionnées par un Etat (quel que soit l'Etat et quelles que soient les règles !)

# Le droit positif

## Le droit objectif

Ensemble des  
règles de droit

Constitution  
Traités internationaux  
Lois  
Règlements



## Les droits subjectifs

Mon droit de propriété  
Mon droit au mariage  
Le droit à mon image  
Mon droit d'auteur

Un droit subjectif est un droit  
individuel que chacun peut faire  
valoir devant la justice

### Les règles du droit objectif

- imposent un **comportement** (normes)
- sont **générales** et **abstraites**,
- ont un caractère **obligatoire**
- sont édictées par un organe officiel

